



Livret de formation

DESTINE AU JURY

Diplôme d'Etat

d'éducateur spécialisé

Etablissement de formation

.....

Nom du candidat :

Prénom(s) du candidat :

LE PRESENT LIVRET COMPREND

I- Identité du candidat

II- Informations complémentaires relatives au parcours du candidat et aux certifications antérieures

III- Présentation et organisation de la formation d'éducateur spécialisé

III- 1. Définition de la profession et du contexte d'intervention de l'éducateur spécialisé

III- 2. Cadre général de la formation théorique et de la formation pratique

IV- Organisation et évaluation de la formation pratique

IV-1. Cadre général

IV-2. Evaluation

V- Evaluation des domaines de compétences par l'établissement de formation

DC1- La relation éducative spécialisée

DC2- Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés

DC3- Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

DC4- Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

VI- Evaluation du parcours de formation de l'étudiant par l'établissement de formation

VII- Evaluation du parcours de formation par l'étudiant

Ce document est destiné au Président du jury d'examen sous couvert du directeur de l'établissement de formation.

Bases juridiques : La formation au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est encadrée par les articles L. 411-1 à 411-6 et R.451-1 à D.451-8, D. 451-28-1 à D. 451-28-10, D.451-41 et D.451-41-1 du code de l'action sociale et des familles, et l'arrêté SSAA1812297A relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé .

Etablissement de formation :

Candidat :

I - Identité du candidat

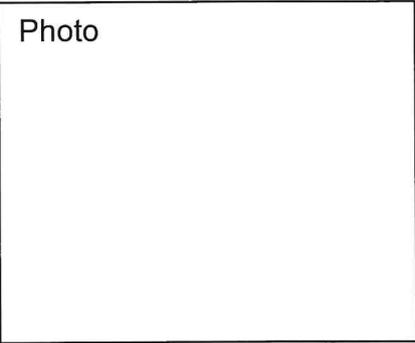
Nom du candidat :
nom de naissance :
nom d'usage :

Prénom(s) :

Naissance le : à :
 Pays :

Nationalité :

Photo



Diplômes obtenus :

Situation du candidat à l'entrée en formation :

- | | | | |
|---|--------------|-----|-----|
| <input type="checkbox"/> En recherche d'emploi | Rémunération | Oui | Non |
| <input type="checkbox"/> Statut d'étudiant (université, filière) : | Bourse | Oui | Non |
| <input type="checkbox"/> Formation initiale | | | |
| <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi (formation continue) | | | |
| Adresse professionnelle (le cas échéant) : | | | |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | | |

Le candidat est présenté au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé par l'établissement de formation :

Modalités de préparation à l'examen du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé :

- Formation initiale
- Formation professionnelle continue

Date d'entrée en formation :

Cachet de l'établissement de formation

Signature du directeur
de l'établissement

II - Informations complémentaires relatives au parcours du candidat et aux certifications antérieures

Validation(s) de certification au titre de la possession d'un diplôme :

Préciser le diplôme et sa date d'obtention (joindre la copie de la notification ou du DE) : _____

- DC1
- DC2
- DC3
- DC4

Validation(s) de certification au titre d'une précédente présentation au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (joindre la copie de la notification) ou d'un autre diplôme de travail social (TS) de niveau II :

Préciser la date de présentation et la formation complémentaire suivie : _____

- DC1
- DC2
- DC3
- DC4

Validation des acquis de l'expérience (V.A.E.)

Précise la date de notification de la décision de V.A.E. (joindre la copie de la notification) : _____

- DC1
- DC2
- DC3
- DC4

Je soussigné(e)..... en qualité de
directeur de l'établissement de formation

.....
certifie que..... bénéficie des validations
référencées ci-dessus.

Allègement de formation

- Partiel - indiquer la nature et la durée de l'allègement :

Cachet de l'établissement de formation

Signature du directeur
de l'établissement

III - Présentation et organisation de la formation d'éducateur spécialisé

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

III- 1. Définition de la profession et du contexte d'intervention de l'éducateur spécialisé¹

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion².

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité. Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles. Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il est amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat. Il est en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire.

L'éducateur spécialisé est en veille et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partage ses analyses avec les acteurs concernés.

L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, d'adultes, de familles et de groupes en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir.

L'éducateur spécialisé contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société.

Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle.

¹ Arrêté SSAA1812297A, annexe I (extraits)

² Référence : Code de l'action sociale et des familles : articles D.451-41 et D.451-41-1

L'éducateur spécialisé établit une relation éducative à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels.

Dans sa pratique, il adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il s'adapte à l'autre en se rendant disponible.

Il est amené à élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.

Il s'inscrit dans un travail d'équipe avec laquelle il partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés.

Il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés, crée et met en œuvre des actions mobilisant différentes méthodologies, propose des activités, des médiations et fait preuve de créativité.

Il émet des propositions pour l'analyse des besoins, l'évaluation et l'ajustement des orientations des politiques éducatives ou sociales menées dans les institutions avec lesquelles il travaille dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

III-2. Cadre général de la formation théorique et de la formation pratique

Formation théorique	Formation pratique
1450 h	2100 h de formation pratique 60 semaines

IV - Organisation et évaluation de la formation pratique

IV-1. Cadre général

La formation pratique est un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel.

La formation pratique est effectuée sous la conduite d'un référent professionnel.

Une convention tripartite conclue entre le responsable du site qualifiant, le référent professionnel et l'établissement de formation précise les engagements réciproques des signataires en rapport avec le projet d'accueil établi par le site qualifiant.

La convention prévoit au minimum une visite de stage pendant la durée de la formation pratique.

Cette convention précise l'identité des parties concernées, les modalités réglementaires de déroulement et les objectifs de la période de formation pratique définis à partir du référentiel professionnel.

Une évaluation de la formation pratique est réalisée par le référent professionnel, au regard des objectifs définis et en lien avec le référentiel de compétences. Cette évaluation traduit l'évolution de l'étudiant dans l'acquisition et la mise en œuvre des compétences professionnelles dans un cadre éthique et du respect des personnes, des familles ou des groupes.

IV-2. Evaluation

Les documents d'évaluation pour la durée de la formation pratique sont présentés ci-après.

Etablissement de formation :

Candidat :

Evaluation

Période de formation pratique d'au moins 8 semaines effectuée sur site(s) qualifiant(s) au cours des deux premiers semestres

(document à dupliquer si la formation pratique a été effectuée sur deux sites)

Formation au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

Cachet du site qualifiant

Cachet de l'établissement de formation

Nom et prénom de l'étudiant :

Dates de la formation pratique : du _____ au _____

Durée en heures et semaines : _____ heures _____ semaines

Adresse du site qualifiant :

Nom du service :

Activités du service :

Nom, prénom et coordonnées du responsable du site qualifiant :

Nom, prénom et coordonnées du référent professionnel :

Qualité du référent professionnel (fonction et titre):

Objectifs (à titre indicatif) de la période de la formation pratique prévus à l'annexe III de l'arrêté :

- Appréhender les missions d'un service, d'un établissement, d'une institution
- Identifier les champs d'intervention de l'éducation spécialisée
- Repérer les spécificités des publics accueillis ou accompagnés
- Identifier les fonctions et activités de l'éducateur spécialisé
- Confirmer son projet professionnel

Précisions sur les objectifs retenus/complémentaires formulés après concertation avec l'étudiant au regard de son projet et avec le responsable du site qualifiant :

Etablissement de formation :

Candidat :

Evaluation de la période de formation pratique par le référent professionnel :

Le à

Responsable du site qualifiant

Référent professionnel

Etablissement de formation :

Candidat :

Evaluation
2^{ème} Période de formation pratique sur site qualifiant
(document à dupliquer si la formation pratique a été effectuée sur deux sites)

Formation au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

Cachet du site qualifiant

Cachet de l'établissement de formation

Nom et prénom de l'étudiant:

Année d'études :

Dates de la formation pratique : du _____ au _____

Durée en heures et semaines : _____ heures _____ semaines

Adresse du site qualifiant :

Nom du service :

Activités du service :

Nom, prénom et coordonnées du responsable du site qualifiant :

Nom, prénom et coordonnées du référent professionnel :

Qualité du référent professionnel (fonction et titre):

Objectifs (à titre indicatif) de la période de la formation pratique prévus à l'annexe III de l'arrêté :

- Analyser les conditions de mise en œuvre du cadre de l'accueil et de l'accompagnement social et éducatif spécialisé
- Identifier et analyser les besoins, attentes et ressources de la personne ou du groupe
- Construire avec la personne ou le groupe un projet socio-éducatif spécialisé
- Accompagner la personne et le groupe dans l'appropriation du cadre et des règles
- Mobiliser les techniques pour créer les conditions nécessaires à la participation et à la mobilisation des personnes accompagnées
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluri professionnel et pluridisciplinaire et identifier les relations fonctionnelles au sein de l'institution
- Appréhender les enjeux et les logiques interinstitutionnelles et partenariales et de réseau sur un territoire donné
- Rédiger des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes
- Créer, utiliser des outils de communication interne et externes
- Organiser une veille et en partager les résultats
- Analyser sa pratique dans l'accompagnement social et éducatif spécialisé de la personne ou du groupe sur le site qualifiant
- S'inscrire dans une démarche réflexive

Précisions sur les objectifs retenus/complémentaires formulés après concertation avec l'étudiant au regard de son projet et avec le responsable du site qualifiant :

Etablissement de formation :

Candidat :

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for the candidate to write their name and the name of their training establishment.

Etablissement de formation :

Candidat :

Evaluation de la période de formation pratique par le référent professionnel :

Objectifs (à titre indicatif) de la période de la formation pratique prévus à l'annexe III de l'arrêté :

- Analyser les conditions de mise en œuvre du cadre de l'accueil et de l'accompagnement social et éducatif spécialisé
- Identifier et analyser les besoins, attentes et ressources de la personne ou du groupe
- Construire avec la personne ou le groupe un projet socio-éducatif spécialisé
- Accompagner la personne et le groupe dans l'appropriation du cadre et des règles
- Mobiliser les techniques pour créer les conditions nécessaires à la participation et à la mobilisation des personnes accompagnées
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluriprofessionnel et pluridisciplinaire et identifier les relations fonctionnelles au sein de l'institution
- Appréhender les enjeux et les logiques interinstitutionnelles et partenariales et de réseau sur un territoire donné
- Rédiger des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes
- Créer, utiliser des outils de communication interne et externes
- Organiser une veille et en partager les résultats
- Analyser sa pratique dans l'accompagnement social et éducatif spécialisé de la personne ou du groupe sur le site qualifiant
- S'inscrire dans une démarche réflexive

Précisions sur les objectifs retenus/complémentaires formulés après concertation avec l'étudiant au regard de son projet et avec le responsable du site qualifiant :

Etablissement de formation :

Candidat :

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for the candidate to write their name and the name of their training establishment.

Etablissement de formation :

Candidat :

Evaluation de la période de formation pratique par le référent professionnel :

Etablissement de formation :

Candidat :

Evaluation de la période de formation pratique par l'étudiant :

Le à

Responsable du site qualifiant

Référent professionnel

**V - Evaluation des domaines de compétences par l'établissement de formation
Compétences visées prévues à l'annexe I de l'arrêté**

DC1 : La relation éducative spécialisée

Relation éducative dans l'accompagnement social et éducatif spécialisé

- Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique
- Instaurer une relation éducative
- Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe
- Développer une compréhension de la situation de la personne
- Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique
- Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles
- Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne
- Accompagner à l'exercice de la citoyenneté

Cadre de l'accompagnement social et éducatif spécialisé

- Organiser le cadre adapté à la rencontre
- Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif
- Se saisir des espaces et des temps non formalisés
- Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative

Participation et mobilisation des personnes

- Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif
- Rechercher et soutenir la participation de la personne dans l'accompagnement éducatif
- Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets
- Favoriser l'expression de la personne
- Soutenir la personne dans l'accès à ses droits
- Favoriser le développement des capacités de la personne
- Favoriser les interactions dans un groupe
- Favoriser et soutenir les dynamiques collectives

Evaluation de la progression dans l'acquisition des compétences :

Etablissement de formation :

Candidat :

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for the candidate to provide details about the evaluation, such as the date, signature, and stamp of the training establishment.

Evaluation réalisée par (nom et qualité) :
Date, signature et cachet de l'établissement de formation

DC2 : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés

- Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours
- Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif
- Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives
- Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé
- Coconstruire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation
- Concevoir un projet socio-éducatif
- Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien
- Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective
- Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées
- Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif

Evaluation de la progression dans l'acquisition des compétences :

Evaluation réalisée par (nom et qualité) :
Date, signature et cachet de l'établissement de formation

DC3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

- S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle
- Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative
- Présenter un projet socio-éducatif
- Elaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes
- Rédiger des écrits professionnels
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique
- Représenter le service, l'établissement, l'institution

Evaluation de la progression dans l'acquisition des compétences :

Evaluation réalisée par (nom et qualité) :
Date, signature et cachet de l'établissement de formation

DC4 : Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux

- Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif
- Construire et entretenir une relation partenariale
- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation
- Développer, partager ses connaissances professionnelles
- Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et à la mise en œuvre des droits fondamentaux

Evaluation de la progression dans l'acquisition des compétences :

Evaluation réalisée par (nom et qualité) :
Date, signature et cachet de l'établissement de formation

Etablissement de formation :

Candidat :

VI - Evaluation du parcours de formation de l'étudiant par l'établissement de formation

Cette partie est à compléter par un formateur membre de l'équipe pédagogique au vu de l'appréciation globale du parcours de l'étudiant (formation pratique sur site(s) qualifiant(s) et formation théorique en établissement de formation). Elle doit faire ressortir les acquisitions dans les quatre domaines de compétences définis pour le diplôme d'éducateur spécialisé.

Etablissement de formation :

Candidat :

VII - Evaluation du parcours de formation par l'étudiant